

Algérie : une nouvelle plateforme numérique pour les opérateurs économiques

Le **ministère algérien du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations** lancera, mardi 11 août 2026, une nouvelle plateforme électronique dédiée au traitement des préoccupations des opérateurs économiques.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des orientations des hautes autorités de l'**Algérie** visant à accélérer la transformation numérique, moderniser l'administration et renforcer la numérisation des services liés à l'activité économique.

La nouvelle plateforme permettra aux opérateurs économiques en Algérie de déposer leurs préoccupations en ligne et de suivre à distance l'évolution de leur traitement.

Ils n'auront ainsi plus besoin de se déplacer systématiquement au siège du ministère ou auprès de ses services centraux. Le dispositif doit permettre de réduire les déplacements, de gagner du temps et de simplifier les procédures administratives.

Lorsque la nature d'une préoccupation ou d'un dossier l'exige, les services du ministère pourront toutefois inviter l'opérateur économique à se présenter. Cette démarche pourra être nécessaire afin de compléter les informations, fournir des explications ou présenter les documents requis.

Cinq plateformes concernées

La nouvelle plateforme comprend plusieurs espaces destinés à recevoir et traiter les préoccupations des opérateurs économiques concernant les différentes plateformes numériques relevant du ministère algérien du Commerce extérieur.

Elle prendra notamment en charge les préoccupations liées à la plateforme numérique consacrée à l'importation des matières premières et des équipements destinés à la production.

Elle permettra également de traiter les demandes relatives à la plateforme de suivi des programmes prévisionnels d'importation des matières premières, ainsi que des biens et marchandises destinés à la revente en l'état.

Un autre espace sera consacré aux préoccupations liées à la plateforme numérique de gestion et de suivi des opérations d'importation de services.

Les opérateurs pourront aussi utiliser ce nouveau dispositif pour les questions relatives à la plateforme numérique de gestion du Fonds spécial de

promotion des exportations et à la plateforme numérique dédiée à l'exportation.

Une cinquième plateforme numérique en 2026

Le ministère précise que la plateforme de traitement des préoccupations des opérateurs économiques constitue **la cinquième plateforme numérique lancée par le ministère en Algérie durant l'année 2026.**

Son lancement s'inscrit dans la poursuite du processus de numérisation des services publics et de modernisation de la relation entre l'administration algérienne et les opérateurs économiques.

La nouvelle plateforme sera mise en service à **partir du mardi 11 août 2026.** Les opérateurs économiques pourront y accéder via le site officiel du ministère algérien du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations : mcepe.gov.dz.